

Descriptif du Parcours

Licence Sciences de la Terre Parcours ACCÈS SANTÉ / BioSciences et GeoSciences (BG2S)

14/06/2022

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1 - 43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF : 85.42Z

• TP LYON 10071 69000 00001004330 72

http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20
Université Claude Bernard Lyon 1 - Membre de l'Université de Lyon



Sommaire

Présentation	p. 3
Contact Responsable Parcours	p. 3
Contact Responsable Scolarité	p. 3
Description de la formation	p. 3
Liste des Unités d'Enseignement (UE)	p. 4
Semestre 1	p. 4
Semestre 2	p. 4
Semestre 3	p. 5
Semestre 4	p. 5
Semestre 5	p. 5
Semestre 6	p. 6

Présentation :

- Modalité de formation :
 - Formation initiale
- Niveau de recrutement :

BAC

Niveau de sortie :

BAC+3

Durée de la formation :

6 semestres

Lieux de formation :

Cette formation est dispensée principalement sur le(s) site(s) suivant(s) :

- Lyon Est (Lyon 8ème) campus Rockefeller
- Lyon Sud Oullins
- Villeurbanne La Doua
- Langues d'enseignement :
 - Français

Contact Responsable Parcours:

JOSPIN MAELLE

maelle.jospin@univ-lyon1.fr

Contact Responsable Scolarité :

Licence STS scolarité

scolarite.licence.sts@univ-lyon1.fr

04 72 43 29 05

Description de la formation :

Depuis 2020 l'accès à la deuxième année d'études médicales se fait par deux voies différentes : soit après une année de Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) soit par une Licence Accès Santé (L-AS).

En L-AS, l'étudiant.e doit valider deux UEs (6 ECTS chacune) d'enseignement de santé, appelées Mineure Santé, avant de pouvoir déposer sa candidature à la sélection. Elle/il dispose de deux candidatures au maximum. Les UEs de Mineure Santé demandent beaucoup de travail et d'autonomie. L'accès santé n'est en aucun cas une ouverture au secteur de santé mais bien une année de préparation pour intégrer le secteur de la santé.

Le portail BG2S porte une L-AS qui donne accès aux études médicales (Maïeutique, Médecine, Odontologie, Pharmacie) et paramédicale (Kinésithérapie). L'entrée en L1 LAS se fait via Parcoursup alors que l'entrée en L2/L3 LAS utilise la plateforme e-candidat (candidature en mai/juin).

Liste des Unités d'Enseignement (UE) :

Semestre 1

En L1 L-AS, l'étudiant.e suit les mêmes enseignements que ceux du portail BG2S classique mais peut remplacer 1 ou 2 UEs transversales par les UEs de la Mineure Santé (12 ECTS au total).

Si elle/il suit les 2 UEs de Mineure Santé et qu'elle/il valide son année, elle/il peut alors déposer sa candidature à la sélection en santé et/ou en kinésithérapie. Si l'étudiant.e n'est pas retenu.e, il/elle poursuit en L2 L-AS.

- Biomolécules B [UE Libre] de 6 cts.
- De la cellule à l'organisme [UE Libre] de 6 cts.
- Génétique 1 [UE Libre] de 6 cts.
- Mathématiques pour les sciences de la vie [UE Libre] de 6 cts.
- Géosciences 1 [UE Libre] de 6 cts.
- Bases de physique pour les sciences de la vie et de la terre [UE Libre] de 6 cts.
- Biomolécules A [UE Libre] de 6 cts.
- Diversité du vivant [UE Libre] de 6 cts.
- Transversale 1 [UE Libre] de 6 cts.

Semestre 2

En L1 L-AS, l'étudiant.e suit les mêmes enseignements que ceux du portail BG2S classique mais peut remplacer 1 ou 2 UEs transversales par les UEs de la Mineure Santé (12 ECTS au total).

Si elle/il suit les 2 UEs de Mineure Santé et qu'elle/il valide son année, elle/il peut alors déposer sa candidature à la sélection en santé et/ou en kinésithérapie. Si l'étudiant.e n'est pas retenu.e, il/elle poursuit en L2 L-AS.

La Mineure santé est composée des :

Bloc 1 A Mineure santé (6 ECTS) :

- Physiologie (2 ECTS)
- SHS/Santé publique (1 ECTS)
- Anatomie (2 ECTS)
- Initiation à la connaissance du médicament (1 ECTS)

Bloc 2 A Mineure Santé (6 ECTS):

- Chimie (1 ECTS)
- Biophysique (1 ECTS)
- Sciences Humaines et Sociales (2 ECTS)
- Sciences Humaines et Sociales Santé Publique (2 ECTS)
- Biomolécules B [UE Libre] de 6 cts.
- Diversité du vivant [UE Libre] de 6 cts.
- Biomolécules A [UE Libre] de 6 cts.
- Bases de physique pour les sciences de la vie et de la terre [UE Libre] de 6 cts.
- Géosciences 1 [UE Libre] de 6 cts.
- Géosciences 2 [UE Libre] de 6 cts.
- Mathématiques pour les sciences de la vie [UE Libre] de 6 cts.
- Génétique 1 [UE Libre] de 6 cts.
- De la cellule à l'organisme [UE Libre] de 6 cts.
- Physique pour les sciences de la terre [UE Libre] de 6 cts.
- Transversale 2 [UE Libre] de 6 cts.

Semestre 3

En L2 SV L-AS, les étudiant.es se retrouvent dans 3 cas de figures différents :

- ceux qui viennent de PASS ou qui ont déjà validé la mineure santé en L1 dans sa totalité. Ils suivent alors les mêmes enseignements que les L2 cursus classique
- ceux qui ont validé 1 UE de mineure santé en L1 et qui peuvent alors suivre l'UE de mineure santé manquante à la place d'une UE transversale
- ceux qui commencent leur cursus L-AS en L2 et qui peuvent alors suivre 1 ou 2 UEs de mineure santé à la place des UEs transversales.
- Géologie : objets et méthodes [UE Obligatoire] de 6 cts.
- Biochimie et biologie cellulaire [UE Obligatoire] de 6 cts.
- Organisation du monde vivant [UE Obligatoire] de 6 cts.
- Grandes fonctions animales 1 [UE Obligatoire] de 6 cts.
- Transversale 3 [UE Libre] de 6 cts.
- Transversale 3 avec AED [UE Libre] de 6 cts.

Semestre 4

A l'issue de la validation de son L2 SV LAS, l'étudiant.e peut

- soit être admis.e en 2ème année de santé
- soit poursuivre en L3 LAS SV dans les parcours qui proposent l'accès santé: Génétique, Biochimie, Physiologie Animale et Humaine ou BISM
- soit poursuivre en L3 SV dans le parcours de son choix.
- Physiologie végétale [UE Libre] de 6 cts.
- Dynamique de la Planète [UE Libre] de 6 cts.
- Biologie cellulaire et génétique [UE Libre] de 6 cts.
- Reproduction et développement [UE Libre] de 6 cts.
- Projet d'intégration en licence professionnelle [UE Libre] de 6 cts.
- Transversale 4 [UE Libre] de 6 cts.
- Transversale 4 LAS SVT [UE Libre] de 6 cts.

Semestre 5

En L3 SV L-AS, les étudiant.es se retrouvent dans 3 cas de figures différents :

- qui ont déjà validé la mineure santé ou une année de PASS à Lyon 1. Ils suivent alors les mêmes enseignements que les L3 cursus classique
- ceux qui ont validé 1 UE de mineure santé en L1 ou L2 et qui peuvent alors suivre l'UE de mineure santé manquante à la place d'une UE optionnelle de 6 ECTS ou de l'UE transversale 3 ECTS + 1 UE de 3 ECTS
- ceux qui commencent leur cursus L-AS en L3 et qui suivent alors les deux UEs de mineures santé à la place de l'UE transversale (3 ECTS) et d'UEs optionnelles (9 ECTS)
- Grandes fonctions animales 2 [UE Libre] de 6 cts.
- Microbiologie et immunologie [UE Obligatoire] de 6 cts.
- Physiologie du système nerveux : de la perception à l'action [UE Obligatoire] de 6 cts.
- Histoire de la planète [UE Obligatoire] de 6 cts.
- Transversale 5 [UE Obligatoire] de 6 cts.

Semestre 6

n L3 SV L-AS, les étudiant.es se retrouvent dans 3 cas de figures différents :

- qui ont déjà validé la mineure santé ou une année de PASS à Lyon 1. Ils suivent alors les mêmes enseignements que les L3 cursus classique
- ceux qui ont validé 1 UE de mineure santé en L1 ou L2 et qui peuvent alors suivre l'UE de mineure santé manquante à la place d'une UE optionnelle de 6 ECTS ou de l'UE transversale 3 ECTS + 1 UE de 3 ECTS
- ceux qui commencent leur cursus L-AS en L3 et qui suivent alors les deux UEs de mineures santé à la place de l'UE transversale (3 ECTS) et d'UEs optionnelles (9 ECTS)
- Ecologie [UE Obligatoire] de 6 cts.
- Organismes et environnement [UE Obligatoire] de 6 cts.
- Biodiversité et évolution [UE Obligatoire] de 6 cts.
- Endocrinologie [UE Obligatoire] de 3 cts.
- Influence anthropique et développement durable [UE Obligatoire] de 6 cts.
- Terrain en géologie [UE Obligatoire] de 3 cts.